

*Le Secrétaire Général
du Gouvernement*

194/SGG/CM

ATTESTATION**LE SECRETAIRE GENERAL DU GOUVERNEMENT**

atteste que le Gouvernement a adopté les conclusions de la communication du **Ministre du Pétrole et de l'Energie**, inscrite au Rôle du Secrétariat Général du Gouvernement sous le numéro 194 du 11 février 2016, relative à la **7^e conférence mondiale de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE)**, du 24 au 25 février 2016, à Lima au Pérou.

L'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives a pour objet de renforcer la bonne gouvernance en améliorant la transparence et la responsabilité dans le secteur des industries extractives à travers la collecte, la vérification, la conciliation et la publication de tous les paiements effectués par les entreprises publiques et privées au compte de l'Etat. Sa mise en œuvre dans un pays permet d'améliorer le climat d'investissement.

Le Gouvernement a donné son agrément pour :

- la participation d'une délégation de **cinq (05) personnes**, composée ainsi qu'il suit, à la 7^e conférence mondiale de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE), du 24 au 25 février 2016, à Lima au Pérou:
 - Monsieur **N'DRI Koffi**, Directeur de Cabinet ;
 - Monsieur **TINGAIN Kouadio Julien**, Directeur Technique du CN-ITIE ;
 - Monsieur **DEMBELE Yahaya**, Conseiller technique du Directeur Général de la SODEMI, Membre du CN-ITIE représentant le Secteur Extractif;
 - Monsieur **YAVO N'Takpé Serge**, Sous-directeur au Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité, Membre du CN-ITIE représentant l'Administration ;
 - Monsieur **KOUASSI Yao Hyacinte**, Directeur des Opérations de l'ONG Social Justice, Membre du CN-ITIE représentant la Société civile.

Les charges de participation incombent au Secrétariat International de l'ITIE et au Conseil National l'ITIE.

Fait à Abidjan, le 16 février 2016



Eliane ATTE BIMANAGBO

N° 1600128